

N° 2025-085

OBJET :

FDIS 2025 – Construction de la
Maison de l'Intercommunalité

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mai, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 6 mai 2025

Présents :

Mmes MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Mme VERNET Josette à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à M. BÉARD Patrick,
- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à M. FOURNET Patrick,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire le projet de construction de la Maison de l'Intercommunalité pour un montant estimé à 3 989 622,00 € HT. Elle précise que ce projet est éligible au Fonds Départemental des Investissements Structurants (FDIS) 2025.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet de construction de la Maison de l'Intercommunalité pour un montant estimé à 3 989 622,00 € HT,
- **accepte** le plan de financement suivant :

▫ CD74 (FDIS 2025)	1 595 849,00 €
▫ Etat (DETR 2025)	demande en cours
▫ emprunt	893 773,00 €
▫ fonds propres	1 500 000,00 €
- **sollicite** auprès du Président du Département de la Haute-Savoie une aide d'un montant de 1 595 849,00 € au titre du FDIS 2025,
- **autorise** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à cette demande de financement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

